



Antibes, le 10 avril 2010

-----

**GROUPE LA GAUCHE ET  
L'ÉCOLOGIE POUR ANTIBES**

**Monsieur Dominique BERNARD**  
Directeur général Groupe Hersant Média  
Nice Matin  
214 route de Grenoble  
06200 NICE

Monsieur le Directeur général,

Nous souhaitons vous faire connaître notre sentiment sur votre projet de vendre le siège de Nice -  
Matin.

Cette vente n'a aucune signification autre que le profit financier. Vouloir combler une partie de la  
dette de votre groupe par la vente du siège social de l'entreprise est une hérésie. Nice-Matin n'est  
pas la cause de votre dette financière, au contraire, ce titre qui détient le monopole sur la Côte  
d'azur est bénéficiaire.

Nous ne pouvons concevoir que l'on joue au Monopoly avec une entreprise et ses salariés qui sont  
une institution médiatique dans notre région.  
Bien que la ligne éditoriale ne nous convienne pas vraiment, nous sommes attentifs au devenir des  
salariés et du titre.

Nous vous demandons de revoir votre décision et de sortir Nice-Matin du carcan financier afin que  
cette entreprise et ses salariés puissent, de nouveau, travailler en toute quiétude.

Croyez-bien que nous serons à leurs côtés dans leur lutte pour le respect de l'entreprise et la  
préservation de l'emploi.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de nos salutations  
distinguées.

**Gérard PIEL**  
*Conseiller municipal d'Antibes*  
*Conseiller régional PACA*

**Cécile DUMAS**  
*Conseillère communautaire*  
*Conseillère municipale d'Antibes*

**Denis LA SPESA**  
*Conseiller municipal d'Antibes*